#### AR PREFECTURE

016-200072023-20200730-20200730\_10-DE

Regu le 06/08/2020

### République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 30 juillet 2020 Délibération n°20200730\_10

Nombre de conseillers communautaires:

En exercice: 70
Présents: 59
Pouvoirs: 5
Suppléants: 1
= VOTANTS: 65

dont « pour » : 65dont « contre » : 0dont « abstention » : 0

## Objet : Élection des représentants au SDEG Charente

Le jeudi 30 juillet 2020, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 21 juillet 2020, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle d'ANAIS.

Présents: COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - COMBAUD Alain – GIRAUD-BERNARD Eric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – BOIZUMAULT Sylvie – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick AGUESSEAU Norbert – BORNE Bernard – MAINGUET Martine – BLANCHON Alain – GUYON Jean-Guy BOIREAUD Philippe – COYAUD Pierrick – FLAUD Yves – KAUD Pascal – CECCHIN Catherine – PERRON Michelle TEXIER Didier – CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre – DUGOIS Dominique LAMAZIERE Véronique – PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian – THURU Marie-Danièle – HENTRY Jimmy CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques – PINEAU Francine – BEAU Jean-Yves – LAVERGNE Didier BERTRAND Didier – JEUNE Karine – GIROUX-MALLOT Françoise – BORDES Jean-Jacques – VIGNET Aurélie CLAVAUD Gérard – TEILLET Anne – BONNET Franck – CHARRIAUD Sébastien – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent VERGNAUD David – BOUCHET Eric – LACROIX Aurélie – SOURY Christine – ROUMAGNE Magalie – BRAUNBARTH Jean-Philippe – CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella – MAGNANT Jocelyne – SEVRIT Raymond – GOYAUD Philippe – MAGNANT Jacques – JÉROME Géraldine.

#### <u>Absents excusés</u>

MUGNIER Pierre-Hermann représenté par sa suppléante SAGNE Annie

CAILLAUD Nadia pouvoir à GUYON Jean-Guy DURAND Jean-Louis pouvoir à BONNET Franck LEMAIRE Marie-Claude pouvoir à THURU Marie-Danièle ETIENNE Murielle pouvoir à LACROIX Aurélie CAMY Bruno pouvoir à ROUMAGNE Magalie

POTEL Maryse.

Absents non excusés: BOURABIER Jacques - DE LUSTRAC Jean-Marc - LASBUGUES Elisabeth - MAHÉ Jacques

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

#### AR PREFECTURE

016-200072023-20200730-20200730\_10-DE

Regu le 06/08/2020

## Objet : Élection des représentants au SDEG Charente

Vu les statuts du SDEG de la Charente ;

Vu les résultats du scrutin ;

Considérant que les statuts du SDEG prévoient que :

« Le nombre de membres représentant la Communauté de Communes Cœur de Charente au sein du SDEG est de 1 titulaire et 1 suppléant. Il appartient à l'organe délibérant de chaque entité de désigner ses représentants ».

Il est proposé au conseil communautaire de désigner des conseillers pour représenter la communauté de communes Cœur de Charente au sein du SDEG de la Charente.

Les représentants désignés par la CDC Cœur de Charente au sein du SDEG siègeront par ailleurs au sein de CHARENTE NUMERIQUE.

# Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité désigne :

# Titulaire (1):

BERTRAND Didier, conseiller communautaire de Puyréaux

## Suppléant (1):

CROIZARD Christian, conseiller communautaire de Mansle.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,
Le Président,
Christian CROIZARD

